



Les contribuables doivent avoir jusqu'au 30 juin pour déclarer leur revenus !

La direction doit mettre en œuvre la sécurité sanitaire des collègues et des contribuables pour que nous puissions les accueillir dans des conditions optimales de sécurité.

La préservation de nos missions dont la première d'entre-elles, l'accueil physique du public ne doivent pas être des victimes supplémentaires du COVID-19.

Le report de la date limite de dépôt des déclarations de revenus au 30 juin doit être annoncé par le directeur local et l'exiger auprès du directeur général et du ministre des comptes publics Gérard DARMANIN. Les contribuables ont besoin de ce report pour pouvoir se rendre dans nos services avant la date limite de dépôt des déclarations initialement fixé au 8 et 12 juin par internet et par papier.

La CGT Finances Publiques de l'Isère appelle à un rassemblement mardi 9 juin de 8h30 à 9h30 devant l'entrée du bâtiment de Rhin et Danube.

Les sommes déversées pour la réfection de l'accueil de Rhin et Danube doivent permettre de l'organiser.

De très nombreux contribuables sont désespérés, très inquiets face à leurs obligations fiscales. Dans cette période de déclaration d'Impôts sur le revenu, ils doivent pouvoir accéder à nos services.

Gérald DARMANIN a décidé du maintien de la campagne, que les moyens de la tenir pour répondre aux besoins des usagers soient mis en œuvre, que tous les contribuables soient traités à égalité.

De très nombreux contribuables ne savent plus comment faire pour avoir accès à nos services. L'accueil téléphonique et l'accueil sur rendez-vous n'y suffisent pas et certains d'entre eux n'ont même pas accès à internet. Dans un journal télévisé de 13h sur TF1 des contribuables s'expriment et ne comprennent pas pourquoi ils ne sont pas reçus.

Aujourd'hui le contact dans le bassin grenoblois avec les usagers des finances publiques de l'Isère, ce sont les vigiles.

Ils assurent l'accueil physique : ce n'est pas leur mission. Ils sont exemplaires dans la réception des usagers et à leur écoute mais leur action ne peut être que limitée.

C'est incompréhensible pour les contribuables. Plus grave, le Directeur ne se soucie pas de la sécurité sanitaire des vigiles qui participent à notre mission d'accueil physique!

Le Directeur Départemental doit tout mettre en œuvre pour ouvrir l'accueil en assurant la sécurité sanitaire, les distanciations, l'installation de plexiglas, la gestion des files d'attentes par un double flux entrant sortant comme prévu suite aux travaux. Il rouvre le restaurant, qu'il rouvre l'accueil.

Il faut que le Directeur Départemental annonce au plus vite par voie de presse que la campagne d'Impôts sur le revenu en Isère est repoussée jusqu'au 30 juin,

Ne pas le faire, c'est préparer la fin de l'accueil physique dans les SIP. Un accueil renvoyé sur les maisons France services demain. La réorganisation du travail (télétravail, réception téléphonique au domicile des agents, la polyvalence installée) vont aboutir à un seul SIP sur le Département avec pour conséquences, des suppressions massives d'emplois dans les SIP .

Que deviendront les collègues touchés par ces restructurations ? Seront-ils contraints de rejoindre les maisons France services et voir leur garantie statutaire réduite à néant ?

Le projet de nouveau réseau de proximité continue à être mis en œuvre tant sur l'assiette, le recouvrement et les missions du réseau de la gestion publique. La crise sanitaire sert d'accélérateur pour le gouvernement.

Rassemblement lundi à partir de 8h15 devant le bâtiment de Rhin et Danube pour exiger :

- La préservation de nos missions dont la première d'entre-elles, l'accueil physique du public,
- Le report de la date limite de dépôt des déclarations de revenus au 20 juin,
- l'arrêt du vol de nos congés et RTT pour servir à payer les milliards déversés au patronat,
- une revalorisation salariale de 15 % minimum et un rattrapage immédiat allant de 400 € pour les indices les plus faibles à 100 € pour les plus élevés,
- le maintien des frais de restauration jusqu'au retour de la pleine capacité d'accueil des restaurants administratifs en toute sécurité,
- le retrait et l'arrêt du projet dit de nouveau réseau de proximité,
- le respect de la règle de l'ancienneté pour les mutations et les affectations
- la participation des stagiaires aux mouvements nationaux après validation du stage (abandon de l'affectation automatiquement sur le service et/ou le département de déroulement du stage).

Pour les vigiles, le directeur pèse-t-il auprès de leur société pour qu'ils bénéficient de la prime de 1000 € ? Le directeur pèse-t-il sur le prestataire du nettoyage pour que les personnels de ménage obtiennent la prime de 1000 € ? Elles ont désinfecté chaque jour les poignées de nos portes, les toilettes etc.

Nous informons la presse de ce rassemblement et nous invitons les collègues à y participer.

**Rendez-vous mardi 9 juin à
partir de 8h15 devant le bâtiment
de Rhin et Danube.**